République Française

Département du Daules

N° 134/18/Bis

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 10 septembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 25 septembre 2018,

Objet de la délibération :

Emprunt de 80 000€ sur le budget chaufferie bois d'Amancey

Nombre de membres - En exercice: - Présents titulaires : - Absents: Dont suppléés : 6 Dont représentés : 6 Excusés: 6 Non excusés: 16

Résultat du vote

- Pour: 77 - Contre: 0 - Abstention: 0

Votants:

77

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit.

Le dix-sept septembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité à Myon sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de septembre

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

> M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Roland Jean-Louis à Mme Calvi Virginie, Mme Chanudet Djamila à M. Chabod Gérard, Mme Petitet

Procuration Marie-Jeanne à M. Ducret Sylvain, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe

Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Vermot-Desroches Gérard par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Suppléé(e)s Guinchard Jean-Pierre par M. Membre Maurice, M. Daudey Louis par M. Deliot Emmanuel, M. Bonnefoi Frédéric par M. Sauget Denis

Mmes Fietier Danièle & Boucon-Galimard Sabrine, Ms. Bardey Philippe, Excusé(e) Nicolet Jean-Paul, Simon Gilles & Bruchon Pierre.

Mmes Muller Valérie, Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Ragot Maryvonne, Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Absent(e)s Teles Patrick, Doney Jean-Marie, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Chaussarot Michel, Petetin Yves, Paul Jacques & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Daniel Pernin, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Afin de financer des travaux de remise en état de la chaudière bois d'Amancey (remplacement du réfractaire, chariot, grille de descendrage...), indispensables pour sa remise en route à l'automne et pour prolonger sa durée de vie, Monsieur le Président propose de recourir à un emprunt de 80 000€ sur 7 ans.

La meilleure offre a été proposée par l'agence Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté, à savoir :

⇒ *Durée*: 7 ans

⇒ Périodicité : Trimestrielle

Amortissement du capital : Constant (Echéances dégressives)

⇒ Total Intérêts : 2 001,00 € ⇒ Frais de dossier : 100€

A l'unanimité, le conseil communautaire :

valide l'offre ci-dessus détaillée,

➤ autorise le Président à signer le contrat d'emprunt d'un montant de 80 000€ avec la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté,

> note que les crédits correspondant d'un montant identique de 80 000€ sont ouverts au compte 615 221 « Entretien et réparations sur biens immobiliers -Bâtiments publics »

Communauté de Communes ait et délibéré en séante, le 17.09.18 Accusé de réception - Mihistère de l'Intérieur

025-200068070-20180917-134-18-bis-DE

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 01/10/2018 Affichage: 15/01/2018

Love Lison 7, rue Edouard Bastide **25290 ORNANS**

Pour Extrait conforme, Président